

République Française  
Département : LOZERE  
Arrondissement : Florac  
**PONT DE MONTVERT SUD MONT LOZERE COMMUNE**

Séance du lundi 16 décembre 2024

Délibération N° DE\_2024\_105

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
18	14	14
Date de la convocation : 12/12/2024		
Pour	Contre	Abstention
14	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le seize décembre deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Foyer Logement), sous la présidence de Stéphane MAURIN.

Présents : Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Lucie BONICEL, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Thibaud MALGOUYRES, Stéphane MAURIN, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés :

Absents et Excusés : Clara ARBOUSSET, Sophie BOISSIER, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, François FOLCHER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

**Objet : Tarifs de Champlong**

La commission tourisme présente au conseil municipal le bilan des hébergements touristiques de la commune pour 2024 et propose de voter de nouveaux tarifs pour le gîte de Champlong du Bougès.

**Le conseil, après en avoir délibéré**

**FIXE les tarifs suivants à partir du 1er janvier 2025 :**

**Tarifs semaine (7nuits) :**

**Basse saison : 300 € la semaine**

**Haute saison : 600 €**

**Tarifs 2 nuits en basse saison**

**Week-end : 200 €**

**En semaine : 150 €**

Stéphane MAURIN

Président de séance

Date de transmission de l'acte: 20/12/2024

Date de réception de l'AR: 20/12/2024

048-200057594-DE\_2024\_105-DE

AGED



Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

François FOLCHER

Secrétaire de séance

DE\_2024\_105